

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion restreinte du mercredi 25 mai 2022
Procès-verbal n° 23

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présent Mme Emilie AURY (Réunion préparatoire du mardi) - M. Christian SAVIGNY
Non Convoqués Mmes Charlotte PADELEC, Sylvie TESSERAU, Chantal PINTAULT et Sandrine VERMOND –
M. Jean-Paul PINTAULT

Approbation du PV n° 22 sans modification

DATES DE FIN DE SAISON

Samedi 4 juin 2022, à Montamisé :
- Finale du Challenge DANSAC U13,
- Finale du Challenge U15
- Finale du Challenge U17/U18

Samedi 18 juin 2022, à Nieuil L'Espoir :
- Journée Nationale des Débutants (U7-U9)

Samedi 2 juillet 2022, au District :
- Réunion bilan de fin de saison U7-U9-U11

CHALLENGE U17/U18

Finale le samedi 4 juin 2022 à Montamisé à 17h

MATCH	EQUIPE RECEVANTE			EQUIPE VISITEUSE	
1	GJ VVM CHAUVIGNY (1)	D1	CONTRE	GJ FOOT SUD 86 (1)	D2B

Un dossier d'organisation a été transmis aux clubs.
Le GJ VVM Chauvigny, club recevant, doit prévoir la tablette pour la FMI et une feuille de match vierge.
Les deux équipes doivent prévoir leur liste de licenciés avec leur numéro de licence.
Les clubs doivent respecter la couleur officielle de leurs équipements.

U15

Feuille de Match Informatisée

Match n°24308612 : Naintré (2) – Châtelleraut Portugais (1) en Départemental 2 poule A du 07/05/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Problème de connexion

La commission rappelle à Naintré de charger les données en amont. Au moment du match il n'y a pas besoin de connexion internet.

Dossier classé

Match n° 24308701 : Nieuil L'Espoir/Mignaloux Beauvoir/Les Roches La Villedieu (1) – Montmorillon (2) en Départemental 2 poule D du 14/05/22

Feuille de Match Informatisée transmise tardivement

La commission rappelle à Nieuil L'Espoir de transmettre la FMI dès le lundi suivant le match.

Dossier classé

Forfait

Match n°24308642 : Boivre/GJ Val de Vonne/Vasleenne (1) – La Pallu/Cernay St Genest/Jaunay Marigny/Chasseneuil St Georges (2) en Départemental 2 poule B du 07/05/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

Courriel de Boivre signalant le forfait de La Pallu/Cernay St Genest/Jaunay Marigny/Chasseneuil St Georges confirmé par le club de La Pallu

Amende de 10€ au club de La Pallu

Dossier classé

Réserve

Match n° 24308616 : Dissay / Beaumont (1) – Buxerolles (2) en Départemental 2 poule A du 14/05/22

Courriel de confirmation de réserve du club de Dissay (15/05/22 à 22h15)

La commission enregistre la décision de la commission Sportive Litiges et Contentieux (PV n°35) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Buxerolles (2) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Dissay/Beaumont (1) avec 3 buts à 0.

Dossier classé.

CHALLENGE U15

Finale le samedi 4 juin 2022 à Montamisé à 14h30

MATCH	EQUIPE RECEVANTE			EQUIPE VISITEUSE	
1	POITIERS 3 CITES (1)	D2B	CONTRE	SO CHATELLERAULT (2)	D1

Un dossier d'organisation a été transmis au club.

Le club de Poitiers 3 Cités, club recevant, doit prévoir la tablette pour la FMI et une feuille de match vierge.

Les deux équipes doivent prévoir leur liste de licenciés avec leur numéro de licence

Les clubs doivent respecter la couleur officielle de leurs équipements.

U13

Feuille de Match Informatisée

Match n°24325538 : Châtellerault Portugais (1) – Beaumont St Cyr (1) en Départemental 2 poule A du 14/05/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI transmis par Châtellerault Portugais.

Rappel : La Commission redemande au club de Beaumont St Cyr à recevoir avant le jeudi 2 juin 2022 :

- le score de la rencontre.
- la composition de leurs équipes (numéros de licence-nom et prénom)
- le nom du capitaine
- les éventuelles blessures
- le nom de l'arbitre et de ses assistants
- les remplacements et les éventuelles sanctions

Dossier en instance

Match n°24325692 : Ozon (1) – Antoigné/Thuré/Cenon/Ingrandes (1) en Départemental 3 poule A du 07/05/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI transmis.

Rappel : La Commission redemande aux clubs à recevoir avant le jeudi 2 juin 2022 :

- le score de la rencontre.
- la composition de leurs équipes (numéros de licence-nom et prénom)
- le nom du capitaine
- les éventuelles blessures
- le nom de l'arbitre et de ses assistants
- les remplacements et les éventuelles sanctions

Et rappelle à Ozon que le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI

Dossier en instance

Match n°24325695 : Châtellerault Portugais (2) – Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne/Asm (2) en Départemental 3 poule A du 14/05/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI transmis par Châtellerault Portugais.

Dysfonctionnement de l'application

Feuille de match établie par la commission

Dossier classé

Match n°24325752 : Migné Auxances (2) – Biard (1) en Départemental 3 poule C du 07/05/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue sans la composition de Biard. Rapport FMI transmis.

Dernier Rappel : La Commission redemande au club de Biard à recevoir avant le jeudi 2 juin 2022, passé ce délai le match sera perdu par pénalité :

- la confirmation du score de la rencontre.
- la composition de leurs équipes (numéros de licence-nom et prénom)
- le nom du capitaine
- les éventuelles blessures
- le nom de l'arbitre et de ses assistants
- les remplacements et les éventuelles sanctions

Dossier en instance

Match n°24325786 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Vouneuil Béruges (1) en Départemental 3 poule D du 14/05/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI transmis par Vouneuil Béruges.

Rappel : La Commission redemande aux clubs à recevoir avant le jeudi 2 juin 2022 :

- la confirmation du score de la rencontre.
- la composition de leurs équipes (numéros de licence-nom et prénom)
- le nom du capitaine
- les éventuelles blessures
- le nom de l'arbitre et de ses assistants
- les remplacements et les éventuelles sanctions

Et rappelle à Poitiers Beaulieu FC que le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI

Dossier en instance

CHALLENGE DANSAC U13

Finale le samedi 4 juin 2022 à Montamisé à 9h

Qualifiés pour la Finale :

- Châtellerault So (2)
- La Pallu/Cernay-St Genest (1)
- Poitiers 3 Cités (2)
- Migné-Auxances (2)

Un dossier d'organisation a été transmis au club.

Prochaine réunion, jeudi 2 juin 2022, sur convocation

Le Président, Philippe Barritault